

Commune de SAINT ESTEVE

Informations sur les risques naturels et technologiques
en application de l'alinéa I et IV de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

526/2006

du

07 février 2006

mis à jour le

AP n° 4252/2008

Du 21 octobre 2008

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒non ☐

PSS valant PPRI	date	24 septembre 1964	aléa	inondation
PPR de bassin prescrit (Têt Moyenne)	date	1 ^{er} octobre 2008	aléa	Inondation et
	date		aléa	Mouvement de terrain
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

Etude hydrogéomorphologique – GINGER 2008

Consultable sur Internet ☐

Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐non ☒

	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet ☐
	Consultable sur Internet ☐
	Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991, modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité

zone Ia ☐zone Ib ☒zone II ☐zone III ☐non ☐

pièces jointes

5. Cartographie et autres documents

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Extrait de l' Etude hydrogéomorphologique – GINGER 2008

Décret n°91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

Date d'élaboration de la présente fiche : 21 octobre 2008